



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

PRIX DE LA LAÏCITÉ
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Prix de la laïcité de la République française

Le Prix de la laïcité de la République française sera remis au nom du Comité interministériel de la laïcité le 9 décembre 2024, à l'occasion de la journée nationale de la laïcité.

Appel à candidatures pour l'année 2024

Le Prix de la laïcité de la République française distingue des actions de terrain et des projets portant sur la protection et la promotion effectives de la laïcité.

Peuvent concourir au Prix de la laïcité de la République française les actions ou projets présentés à titre individuel ou collectif. Le Prix de la laïcité de la République française sera attribué aux initiatives les plus notables, pour un montant global de cinquante mille euros.

Les candidatures devront se conformer au règlement du prix.

Pour candidater, merci de compléter la fiche de candidature ci-dessous accompagnée des documents demandés et de transmettre l'ensemble du dossier ainsi constitué par courriel (prix-de-la-laicite@interieur.gouv.fr).

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **20 octobre 2024**.

N.B : Vous pouvez transmettre les pièces jointes les plus volumineuses via France Transfert : <https://francetransfert.numerique.gouv.fr/upload>

Fiche de candidature

1 Coordonnées

- Nom et prénom du/des candidat(s) porteurs de l'action ou du projet
- Dénomination sociale ou nom de l'organisme
- Numéro de téléphone
- Adresse email
- Adresse postale

2 Votre projet

- Nom de l'action ou du projet
- Présentation détaillée de l'action ou du projet (déroulement, objectifs...)

● **Publics concernés (tranches d'âges, cadre, etc)**

● **Dates, lieux et/ou modalités de réalisation**

● **Intervenants éventuels**

● **Budget***

**Pour les actions déjà réalisées, indiquer si vous souhaitez mobiliser un budget pour valoriser l'action, et si oui, pour quel budget prévisionnel*

Pour les projets, indiquer le budget prévisionnel nécessaire à sa réalisation



Merci de bien vouloir joindre à ce formulaire tout élément complémentaire (photos, vidéos, support de communication, site Internet, statuts...).

Vous pouvez également transmettre ces pièces par voie postale (Prix de la laïcité de la République française, DLPAJ, Bureau de la laïcité, 11 rue des Saussaies 75008 PARIS).